

Les Arcades Rougé

Cholet réalise son ambition



VILLE DE CHOLET

Un nouvel élan pour le centre-ville



*Les Arcades Rougé
constituent un enjeu fondamental
du développement de Cholet
et de son agglomération.*

Le projet des Arcades Rougé vient d'entrer dans sa phase opérationnelle comme en témoignent les premiers chantiers que l'on observe dans le cœur du centre-ville de Cholet.

Fruit de 10 ans de persévérance, cette initiative municipale permettra à Cholet de disposer d'un nouvel espace de vie ambitieux qui se veut résolument tourné vers l'avenir et qui offrira commerces, logements, loisirs et services aux usagers.

S'étendant sur une surface d'1,8 hectare, ce chantier de très grande envergure, à l'architecture novatrice, représentera un coût global de 101 millions d'euros dont 35 pour la Collectivité et s'achèvera au printemps 2009. Au-delà des nouvelles constructions engendrées, les Arcades Rougé seront aussi génératrices de très nombreux emplois. On ne peut que s'en réjouir.

Le projet nécessite des aménagements provisoires dans le but d'assurer le bon déroulement du chantier tout en permettant aux choletais de préserver leurs habitudes en centre-ville.

Les Arcades Rougé sont un atout supplémentaire pour Cholet et son agglomération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gilles Bourdouleix'.

Gilles Bourdouleix
Maire de Cholet,
Député de Maine-et-Loire

Cholet construit son avenir

Cholet l'entreprenante veut aujourd'hui donner un nouvel élan à son centre-ville par la réalisation d'un projet ambitieux. Au cœur des Arcades Rougé, l'idée est de recomposer un quartier de près de 2 hectares situé en plein centre de Cholet.



Côté ouest, sur le site de la Sardinerie et de la place Rougé, va naître un nouvel espace de vie. Afin de conforter et rendre au centre-ville son dynamisme commercial et culturel. Ce sont également 4 000 m² de logements, 12 500 m² d'équipements de proximité et commerces qui cohabiteront en 2009.

Les Arcades Rougé sont aussi l'occasion de renforcer le cœur de la ville et lui redonner son unité historique, au moyen d'espaces publics dédiés au cheminement pédestre.



Les Arcades Rougé

Quand lieu de vie rime avec envie...

Ensemble d'immeubles multifonctionnels, les Arcades Rougé sont conçues comme un nouveau quartier au cœur même du centre-ville où activités commerciales et culturelles, logements créent un véritable lieu de vie.



Les Arcades Rougé sont un aménagement urbain réalisé par la Ville de Cholet, dont la promotion et la construction sont assurées par les sociétés Multi Development France, Oréas et Hyacinthe promotion. Ils assurent respectivement la réalisation des constructions édifiées sur l'emprise du parking de la Sardinerie, à l'arrière du Théâtre et sur îlots des Brosses, Notre-Dame et des Marteaux.

les îlots Notre-Dame, des Brosses et des Marteaux



Les îlots des Brosses, Notre-Dame et des Marteaux sont des îlots d'accompagnement des Arcades Rougé qui vont accueillir des services, des commerces, notamment un établissement bancaire, le poste de Police municipale et des logements sociaux plus particulièrement sur les îlots des Brosses et des Marteaux.

le Théâtre



Le théâtre constitue une articulation entre la place Travot et la place Rougé. Son aménagement a pour ambition d'en faire un trait d'union majeur entre le centre historique et le quartier Arcades Rougé. Avec ce projet se concrétise le parti pris de marquer fortement la liaison que constitue l'édifice avec les deux places qui l'entourent et ainsi inciter et favoriser les flux piétonniers.

Des activités nouvelles, complémentaires et attractives

- > un hôtel 3 étoiles de 60 chambres
- > une moyenne surface culture/loisirs de 950 m²
- > une salle de réception/séminaires de 280 m²

Implantées de manière à assurer une perméabilité entre le centre "historique" et les Arcades Rougé.

Le projet maintient l'activité théâtre, dans un bâtiment redimensionné doté d'une architecture à forte identité.

L'hôtel et la surface culturelle ouvriront leurs portes au printemps 2009.



© Ph. Valicello Architecture

l'îlot Bretonnais

> Les Arcades Rougé proposent une volumétrie et une architecture s'intégrant au tissu urbain actuel en jouant la complémentarité entre le patrimoine existant et la bâti moderne. Transparence et sobriété en sont les maîtres-mots.

- > 1 parking public de 500 places sur 2 niveaux,
- > 1 parking privé pour les logements de 81 places,
- > une quarantaine de boutiques,
- > 1 cinéma multiplexe de 9 salles, soit 1 461 fauteuils,
- > 76 logements.







Les travaux en question...

Un chantier d'une telle envergure nécessite des aménagements provisoires pour la circulation en centre-ville et ne peut se faire sans désagréments.

- > *Toutefois, la Ville de Cholet s'efforcera de limiter au maximum toute gêne occasionnée par le chantier afin que la réalisation des Arcades Rougé se fasse dans les meilleures conditions.*

| Tous les travaux sont menés en étroite relation avec les riverains.

| La Ville de Cholet fait un effort tout particulier d'information à leur égard via les réunions de riverains notamment.

Combien de temps durent les travaux ?

La Ville de Cholet a missionné un bureau d'études pour la coordination de tous les travaux afin de limiter au mieux les nuisances en terme de circulation et permettre un meilleur enchaînement des différentes réalisations. La durée totale des travaux est estimée à 3 ans, soit une ouverture des Arcades Rougé prévue au printemps 2009.



Comment pourrais-je me déplacer > et fréquenter le centre-ville ?

Des aménagements provisoires de la circulation en centre-ville seront en effet nécessaires. Quelques rues pourront momentanément être fermées à la circulation et déviées par un itinéraire. La rue Nationale, axe de circulation primordial pour le centre-ville, sera autant que possible conservée circulable pendant la durée du chantier. Des campagnes de communication et une signalétique adéquate seront mises en place avec un jalonnement spécifique des itinéraires. Mais la Ville de Cholet s'efforcera de limiter le plus possible la fermeture des axes de circulation.

Puis-je accéder aux commerces ?

Pendant les travaux, les accès piétons et professionnels seront maintenus en permanence. Ils seront préservés, sécurisés et jalonnés en proximité de manière à ce que chacun puisse accéder aux commerces. Les livraisons des commerçants seront facilitées.



Où vais-je stationner ?

Afin d'offrir une offre de stationnement de substitution à la fermeture du parking de la Sardinerie, la création de places supplémentaires a été étudiée et 38 places sont créées rue Kléber, parking du Mail, place du 8 Mai et 92 réhabilitées parking de la Moine. Les parkings Travot, Salbérie, Prisset, Bourg Baudry, Mail, Mondement... restent accessibles. Le stationnement en centre-ville sera donc toujours possible, plus de 3 300 places sont disponibles. D'autre part, la mise en place d'un jalonnement dynamique des parkings et l'adaptation des horodateurs à la carte Monéo et/ou à la carte des Vitrines de Cholet sont actuellement à l'étude.

Le chantier va-t-il de bruit et de poussière ?

Un chantier tel que celui-ci ne peut se faire sans générer du bruit et de la poussière. Toutefois, des mesures de protection contre ces nuisances seront prises : régulation de trafic des engins de chantier, nettoyage régulier des voies périphériques, nettoyage des roues des engins avant leur sortie de la zone de chantier... Pendant la phase de démolition du Bretonnais, un arrosage du chantier depuis la borne incendie située à l'angle des rues Nationale et Jean Jaurès est prévu afin de limiter les poussières.

générer beaucoup

Y aura-t-il un dispositif d'aide aux professionnels ?

Malgré les mesures mises en œuvre, l'ampleur des projets ne sera pas sans générer quelques contraintes et inconvénients pour les commerçants et riverains. Pleinement consciente de cette situation, la Ville s'efforcera de limiter ces conséquences et facilitera la vie de tous pendant la réalisation des Arcades Rougé. Toutefois, pour faire face à des situations anormales, la Ville met en place un fonds d'intervention géré par une instance qui sera présidée par un juge du tribunal administratif. Ainsi, elle accompagne pleinement les Arcades Rougé et crée les conditions de sa réussite pour tous les Choletais.

Les bus continueront-ils à desservir le centre-ville ?

Pendant la durée des travaux, certaines lignes pourront être déviées mais il sera toujours possible d'accéder au centre-ville par les transports en commun.





> www.ville-cholet.fr

Hôtel de Ville de Cholet - BP 2135 - 49321 CHOLET Cedex - Tél. 02 41 49 25 62

e-mail : info@ville-cholet.fr


CHOLET
L'Entrepreneuriat